

# Check-list pour la gestion de résultats non conformes de potabilité de l'eau de consommation dans un EMS



## Dès réception des résultats :

### 1- Transmission des résultats :

- ❖ Selon le circuit du signalement interne de la structure :
  - Procédure formalisée
  - Rôle des personnes ressources défini
  
- ❖ Les destinataires de l'information sont informés :
  - Responsable des services techniques,
  - Directeur
  - Médecin coordonnateur
  - Cadre de santé ou chef de service coordonnateurs
  - Autre personne assurant la coordination dans l'établissement

### 2- Mesures de gestion à réception des résultats :

- ❖ La gestion est réalisée **SANS DELAI**
- ❖ La conduite à tenir est formalisée
- ❖ Actions mises en place sans délai :
  - Stopper l'utilisation de cette eau froide non conforme pour :
    - la boisson,
    - les soins standards,
    - les préparations culinaires.
  - Proposer aux résidents et aux professionnels de l'eau en bouteille jusqu'à nouvel ordre (retour contrôle conforme)
  - Respecter les bonnes pratiques de l'utilisation de l'eau en bouteille :
    - La vérification systématique des dates de péremption
    - Le lieu de stockage *ad hoc* (endroit dédié à l'abri de la chaleur, des intempéries, des nuisibles, sec...)
    - Changer les bouteilles toutes les 24 heures

### 3- Communication :

- ❖ Information des personnes concernées/exposées :
  - Résidents / usagers
  - Familles de résidents
  - Professionnels de l'établissement
  - Professionnels extérieurs (dont médecins traitants) et
  - Intervenants extérieurs

- Prestataires ayant en charge la gestion de l'eau dans l'établissement
- IDEHT ou la personne en charge du risque infectieux

#### 4- Investigation :

- ❖ Rechercher la source de contamination en investiguant différents points :
  - Température de l'eau froide
  - Entretien de la robinetterie
  - Détartrage
  - Modalités d'utilisation de l'eau dans l'établissement (bras morts)
- ❖ Appui sur une expertise en la matière :
  - Prestataire en charge de la qualité de l'eau dans la structure
  - Expertise du département santé environnement de l'ARS

#### 5- Plan d'actions :

- ❖ Mise en œuvre des actions correctives :
  - Températures de l'eau = vérification, contrôle et réajustement
  - Robinetterie = nettoyage/détartrage/désinfection
  - Maintenance des systèmes = fontaines à eau, appareil à glaçon
  - Traçabilité des actions curatives

#### 6- Plan de suivi :

- ❖ Réaliser des analyses de contrôle après avoir mis en œuvre les actions correctives :
  - Résultats disponibles



- Si les nouveaux résultats **sont conformes**,

Il est possible de reprendre **la consommation habituelle de l'eau froide** dans l'établissement ainsi que les autres usages (soins standard...)



- Si les résultats **sont toujours non conformes**,

Il est important de **ne pas lever la restriction d'usage** de cette eau contaminée et de reprendre les investigations pour identifier la source de contamination.

- ❖ Poursuivre les actions de prévention des risques infectieux liés à l'eau de consommation dans l'établissement
- ❖ Suivi du carnet sanitaire



**Toutes les étapes de cette check-list doivent être réalisées et les cases cochées**